

#AGIRENSEMBLE

#ACTIONSCOLLECTIVES

#INTÉRÊTGÉNÉRAL



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

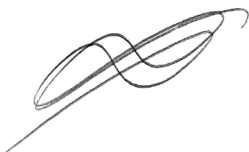
Dans l'éditorial du rapport d'activité 2023, j'émettais le souhait que les « faibles signaux de reprise » se concrétisent.

Force est de constater que l'année 2024 n'a pas répondu à cette attente et que le premier semestre 2025 reste dans cette même trajectoire.

Cela doit nous inciter, dans nos instances professionnelles et au CODIFAB, à redoubler d'efforts pour vous apporter des solutions tant dans la conception, la fabrication et la commercialisation de vos produits.

Nous essayons aussi de vous apporter des réponses aux sujets sociétaux que la forêt et le bois soulèvent ; à travers la démarche RSO filière « utile par essence », à travers nos travaux pour simplifier la mise en œuvre du RDUE, etc.

N'hésitez pas à nous solliciter ; c'est tout l'engagement du Collectif qui m'anime et me motive pour assurer le développement de nos entreprises.



*« Portés par l'engagement du collectif,
relevons ensemble les défis de la filière bois ».*



Cécile Cantrelle

Présidente du CODIFAB

RAPPORT MORAL

Avec une collecte quasiment stable en raison d'une collecte en hausse sur les importations extra Union européenne, le CODIFAB a pu poursuivre ses projets structurants :

- Lancement officiel de la démarche RSO « **Utile par Essence** » ;
- Démarrage des essais du projet « **SEIFBOIS** » sous l'égide du FCBA ;
- Communication des résultats de l'**étude menée avec Carbone IV** tant sur les ressources que les besoins de notre filière au regard de la ressource Bois ;
- Premiers pas de la marque « **French Living in Motion** » aux salons de Milan et Dubaï.

Au-delà, l'ensemble de nos projets collectifs ont mobilisé l'intégralité des ressources financières collectées en cours d'année, assurant ainsi une continuité de nos actions de développement.

UTILE PAR ESSENCE

Une filière engagée pour construire un avenir durable
pour tous en préservant la nature dans sa diversité

La démarche d'utilité sociétale de la filière

Par son engagement quotidien, la filière Forêt-Bois s'engage en faveur de 3 objectifs complémentaires : répondre aux besoins des humains, protéger et régénérer le vivant et lutter contre le changement climatique. À travers eux, elle conjugue développement économique, écologie et bien-être de la société.

Notre démarche d'utilité sociétale, initiée en 2023 avec nos partenaires France Bois Forêt et la COPACEL, a pour objectif de faire la synthèse des actions menées sur le terrain au service de la société et du vivant, et présente la boussole stratégique à travers laquelle nous souhaitons poursuivre notre engagement au service de l'intérêt général.



Lutter contre le
changement climatique



Répondre aux
besoins des humains



Protéger
& Régénérer le vivant

CONTRAT DE PERFORMANCE 2024 - 2027

*« Le développement
responsable des entreprises
du bois et de l'ameublement
au service de la décarbonation
et de la souveraineté
de l'économie française »*

Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2024-2027 du CODIFAB définit une feuille de route ambitieuse articulée autour de trois axes stratégiques complémentaires.

Conçus pour accompagner la filière bois et ameublement, ces axes visent à répondre aux grandes transitions en cours et à inscrire durablement le secteur dans une dynamique de croissance responsable.



CONTRAT DE PERFORMANCE 2024 - 2027

*« Transition écologique,
Transformation numérique et Souveraineté
industrielle constituent les piliers de la
feuille de route collective »*

Une gouvernance concertée au service d'une stratégie filière structurante

Transition écologique, transformation numérique et souveraineté industrielle constituent les piliers de la feuille de route collective sur lesquels le CODIFAB élabore son programme d'actions annuel, en étroite concertation avec les organisations professionnelles : l'Ameublement français, l'UFME, l'UICB, l'UIPC, l'UMB-FFB, la CAPEB et l'UNAMA. Les projets sont soigneusement sélectionnés afin de répondre aux besoins exprimés par les entreprises de la filière, aux enjeux conjoncturels ainsi qu'aux objectifs structurants à moyen et long terme.

Pour la mise en œuvre de ces actions, le CODIFAB s'appuie sur un réseau de partenaires reconnus : FCBA, CETIM, VIA, IPEA, Artisanat Projets, MEDIFA, CNDB, GEM, Le FRENCH DESIGN by VIA ou encore les AFPIA. Ces acteurs interviennent dans des domaines clés tels que la technique, la recherche, l'innovation, la promotion, la communication et la formation.

Un suivi rigoureux est assuré à chaque étape, garantissant la transparence dans l'utilisation des financements collectifs et la diffusion effective des livrables auprès des entreprises bénéficiaires.



En déployant l'ensemble de ces actions sous l'égide de ses trois axes stratégiques, le CODIFAB, en synergie avec ses partenaires experts, offre aux entreprises françaises de l'ameublement et du bois les moyens de renforcer leur compétitivité, d'anticiper les défis à venir et de saisir de nouvelles opportunités de croissance. Ces efforts structurants assurent la vitalité et la pérennité de la filière dans un contexte toujours plus exigeant.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE





Le premier axe, consacré à la transition écologique et énergétique, vise à faire de la filière un acteur à impact positif. Il s'appuie sur la valorisation du bois en tant que matériau décarbonant, recyclable et renouvelable, tout en intégrant des pratiques d'écoconception, de traçabilité et de gestion durable des ressources. Ce volet comprend également des actions pour améliorer la fin de vie des produits, réduire les substances nocives et optimiser les performances énergétiques des sites industriels.

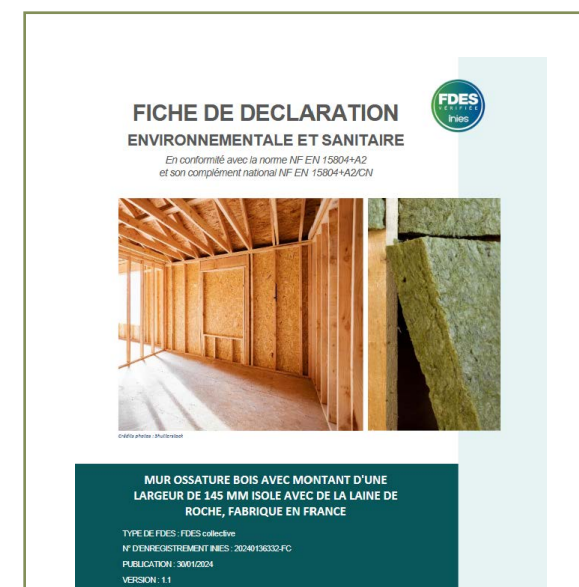
Les entreprises de la filière font face à une pression réglementaire et sociétale croissante en matière environnementale. Pour les accompagner dans cette évolution, le CODIFAB a soutenu plusieurs actions visant à faciliter l'intégration de l'**écoconception** dans leurs pratiques.

Le déploiement et la diffusion du **guide dédié à l'écoconception**, élaboré en partenariat avec l'ADEME et d'autres acteurs, permettent aux industriels de s'approprier cette démarche de manière autonome, même sans recourir à une analyse de cycle de vie préalable, afin de réduire l'impact environnemental de leurs produits. Des projets spécifiques, tels que ceux portant sur l'**écoconception des produits bois** pour la construction, visent à développer des solutions concrètes. Parallèlement, des initiatives renforcent et accélèrent l'adoption des principes de l'**économie circulaire**, en accompagnant notamment le développement d'offres en mode circulaire et en organisant des **ateliers sur le mobilier reconditionné**. Ces démarches aident les entreprises à anticiper les exigences réglementaires, telles que celles issues du **règlement européen sur l'écoconception des produits** (ESPR), et à faire évoluer leurs modèles économiques vers une gestion optimisée des ressources tout au long de leur cycle de vie.

Dans un contexte où la capacité de la filière à justifier de sa performance environnementale est devenue incontournable, la mise à jour des **Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES)** pour les panneaux de process et les produits de structure constitue une des actions collectives majeures financées en 2024. Réalisée par le FCBA, cette actualisation permet aux entreprises de disposer de données environnementales conformes aux dernières normes représentatives du secteur, facilitant ainsi la prescription de leurs produits par les bureaux d'études et les maîtres d'ouvrage, notamment dans le cadre de la **RE2020**.



En complément, des travaux ont été menés pour accompagner les entreprises dans l'application du **Règlement Déforestation de l'Union Européenne** (RDUE), avec la



préparation d'un guide destiné à lever les freins techniques et logistiques liés à la traçabilité. D'autres initiatives portent sur la caractérisation et la **réduction des impacts sur la biodiversité**, ainsi que sur l'amélioration de la **gestion des déchets**, en particulier pour les produits non encore couverts par les dispositifs de **Responsabilité Élargie du Producteur** (REP). L'ensemble de ces actions collectives vise à outiller les entreprises pour répondre à un cadre réglementaire de plus en plus exigeant et à démontrer concrètement leurs engagements en matière d'environnement.

Garantir la performance et la durabilité des produits représente un levier stratégique pour conforter la position de la filière. À ce titre, des projets techniques ont été engagés pour optimiser la compatibilité entre produits de préservation et finitions, notamment pour les menuiseries extérieures, dans une logique d'**amélioration de la durabilité et de la performance**. Une veille spécifique sur les « alter-biocides » a été mise en place afin d'anticiper les évolutions réglementaires concernant les produits de traitement.

PROPOBOIS 3

Démarche de PROgrès pour la
réduction de l'exposition aux
POussières de BOIS
Phase 3



La **sécurité incendie** des constructions bois constitue un enjeu majeur : des travaux de normalisation sont en cours pour caractériser le comportement des adhésifs et des structures bois face au feu, en vue d'anticiper les futures réglementations françaises.

La **santé au travail** fait l'objet d'une attention particulière, à travers une démarche de progrès visant à réduire l'exposition aux poussières de bois. Il s'agit de renforcer les outils d'autodiagnostic existants et d'améliorer la sécurité des opérateurs. Ces projets techniques apportent aux entreprises des connaissances, des méthodologies et des recommandations concrètes pour garantir la qualité, la sécurité et la conformité de leurs produits et de leurs processus.

Au-delà des aspects techniques, l'intégration de la **Responsabilité Sociétale des Entreprises** (RSE) est encouragée. L'accélérateur de déploiement RSE accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de leur stratégie RSE, en incluant des actions de formation et d'aide au reporting, notamment en réponse aux exigences de la directive CSRD. L'élaboration d'un référentiel sectoriel ainsi que la réalisation d'une double matérialité sectorielle, prévues en 2025, vont fournir un cadre de référence adapté aux spécificités de la filière.

Des initiatives telles que le soutien au programme **Transition Bas Carbone**, mené avec l'ADEME, ou le lancement du Guide de l'achat responsable pour le mobilier de bureau, témoignent de la volonté de la filière d'agir concrètement et de promouvoir des pratiques plus éthiques et durables.

Ces actions collectives permettent aux entreprises de **mieux appréhender les enjeux sociaux et environnementaux**, de structurer leur démarche RSE et de répondre aux attentes croissantes de leurs parties prenantes et de leurs marchés.

Anticiper l'avenir carbone de la filière forêt-bois

France Bois Forêt, le CODIFAB et la COPACEL ont cofinancé une action structurante pour l'avenir de la filière : « 2030-2050 : quel scénario carbone pour la filière forêt-bois ? ». Cette démarche vise à construire des scénarios prospectifs partagés, chiffrés et cohérents sur les contributions carbone de la filière à horizon 2030 et 2050.

Réalisée par l'agence Carbone 4, l'étude répond à un double enjeu : démontrer le rôle clé du bois dans l'atténuation du changement climatique, et éclairer les choix stratégiques à venir.

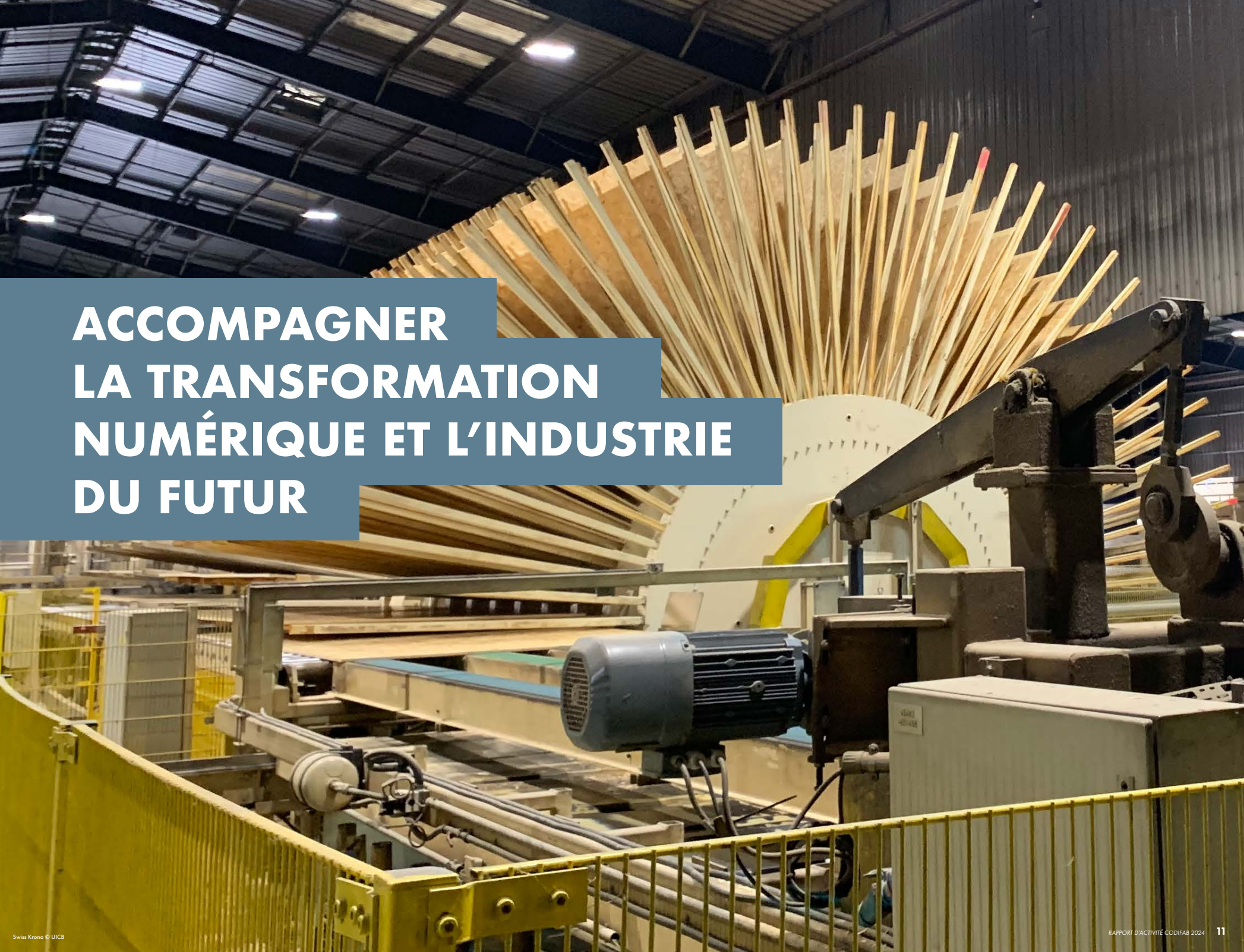
À court terme, elle offre une base de dialogue solide avec les pouvoirs publics ; à moyen et long terme, elle guidera les décisions de la filière dans une logique de durabilité et de performance environnementale.



Promouvoir les savoir-faire et créer du lien

Tout au long de l'année 2024, le CODIFAB a permis la tenue d'événements collectifs à destination des professionnels. Parmi les temps forts : une présence affirmée sur des salons majeurs comme le Forum Bois Construction ou EquipHotel ; des rencontres thématiques comme les Rencontres de l'Ameublement français, la Journée de l'Innovation, ou encore la Journée de l'International ; ainsi qu'une série de webinaires, toujours disponibles en replay, abordant des sujets clés tels que la RE2020, la RSE, les techniques de finition, la réglementation, la rénovation bois ou encore les marchés à l'export.

Ces initiatives visent à renforcer les **compétences**, à faciliter la **compréhension** des enjeux techniques, réglementaires et commerciaux (en France comme à l'international), à **promouvoir** le savoir-faire français et à **stimuler** les opportunités d'affaires. Elles favorisent également les **échanges** de bonnes pratiques entre professionnels, tout en contribuant à la **compétitivité** et à la **pérennité** des entreprises du secteur.

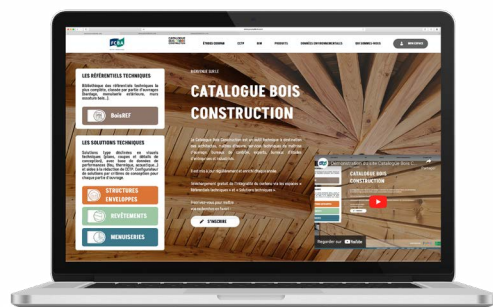
A large industrial sawmill with a massive circular blade and a large pile of cut wooden planks.

ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET L'INDUSTRIE DU FUTUR



Le deuxième axe concerne la transformation numérique et l'industrie du futur. Il s'agit de doter les entreprises, notamment les TPE et PME, des outils numériques nécessaires pour améliorer leur compétitivité. Cela passe par l'intégration de technologies comme le BIM, la réalité augmentée ou l'intelligence artificielle, mais aussi par le développement des compétences, la formation aux enjeux RSE, et l'amélioration de l'attractivité des métiers — avec une attention particulière portée à l'image du secteur.

L'intégration des **outils numériques dans les processus industriels et commerciaux** constitue un levier essentiel pour la performance des entreprises. Dans le secteur de la construction bois, les travaux autour du BIM (Building Information Modeling) – notamment via le site Catalogue Bois Construction – ainsi que le développement d'un outil de conception pour l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) à base de bois, facilitent la prescription et la mise en œuvre des solutions bois par les bureaux d'études et les maîtres d'œuvre. Ces dispositifs numériques sont déterminants pour positionner l'offre bois sur les marchés de la construction neuve et de la rénovation énergétique.



Dans le domaine industriel, le projet Pancontrol 2 illustre l'usage du numérique pour le contrôle non destructif des panneaux en production, renforçant la **qualité et l'efficacité des procédés de fabrication**. Ces actions collectives offrent aux entreprises des outils de pointe pour optimiser leur performance technique et commerciale.

La transformation numérique exige également une montée en compétences et une évolution des pratiques RH. Les organismes de formation AFPIA, soutenus par le CODIFAB, accompagnent les entreprises dans cette transition, en explorant notamment l'usage de **technologies immersives** telles que la réalité mixte ou augmentée, pour la formation et la transmission de savoir-faire.

L'**intelligence artificielle (IA)**, considérée comme un enjeu stratégique, sera abordée en 2025 de manière concrète à travers des dispositifs comme le Club IA, qui aide les entreprises à identifier des applications opérationnelles.





Webinaire

L'OPPBTP et FCBA font évoluer leur simulateur en ligne pour évaluer l'exposition au risque poussières de bois

30 janvier 2024 à 11h

En 2024, des actions visant à renforcer concrètement les **conditions de travail** au sein des entreprises ont été réalisées. Citons le développement et l'adaptation des exosquelettes pour les spécificités des métiers de la filière, la démarche de progrès pour la réduction de l'exposition aux poussières de bois (Phase 3) qui a permis de conforter et valider la méthode d'auto-diagnostic via un simulateur en ligne. Un **panorama réglementaire des risques de santé** dans les industries du bois est également maintenu à jour et présenté lors de webinaires, offrant aux entreprises un accès aux informations pertinentes et aux études via une base de données. Enfin, des formations sont dispensées pour sensibiliser aux enjeux de RSE et d'ergonomie, contribuant à la **montée en compétences des salariés** sur ces sujets essentiels.

L'amélioration de la santé, du bien-être et de l'ergonomie au travail des professionnels – par l'adaptation des outils et des équipements – contribue à rendre les postes et environnements de travail plus attractifs. Ces projets collectifs soutiennent les entreprises dans leur montée en compétence, leur capacité à recruter et à fidéliser les talents indispensables à leur transition numérique.



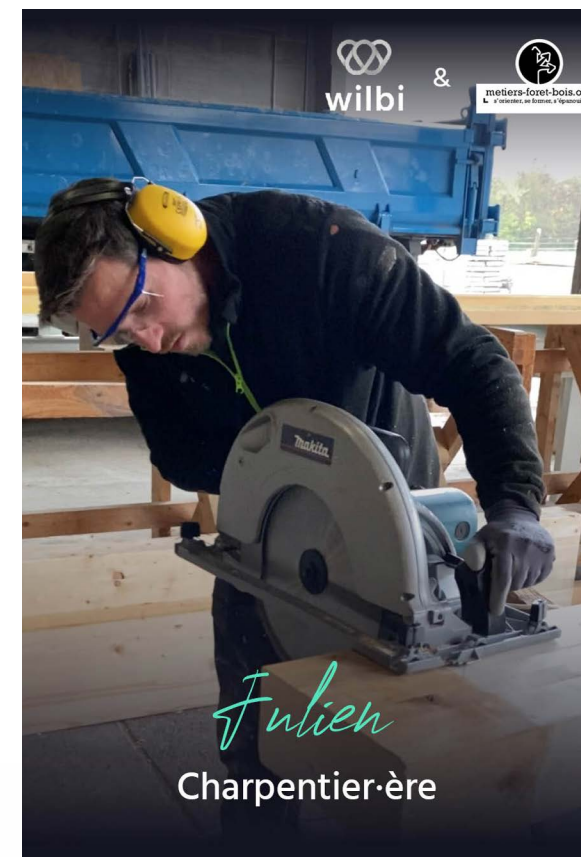
La compétition WorldSkills 2024, avec le succès des candidats français en charpente, ébénisterie et menuiserie, a mis en lumière la **compétence, la créativité et l'excellence techniques des métiers du bois français**.

Métiers du bois et de l'ameublement : Une filière en action

En 2024, la filière bois et ameublement a renforcé son attractivité pour répondre aux besoins croissants de recrutement et de renouvellement des compétences, en s'adressant aussi bien aux jeunes qu'aux adultes en reconversion.

Pour **valoriser les métiers du secteur**, plusieurs actions dynamiques ont été mises en place, notamment les vidéos *L'ameublement, c'est mon job !* et l'application **Wilbi**. La participation au **Mondial des Métiers** et les portes ouvertes organisées par les entreprises artisanales, notamment dans la **région Grand Est**, ont favorisé la rencontre directe avec les professionnels.

Des outils concrets ont également été déployés : le site national metiers-foret-bois.org, qui propose des fiches métiers, plus de 100 formations et une bourse à l'emploi ; le **guide ONISEP** publié fin 2023 ; ainsi qu'une plateforme de **cartographie des métiers et des formations** disponible sur ameublement.com.



L'ensemble de ces initiatives vise à **améliorer l'image du secteur**, à **faciliter l'orientation**, la **formation** et l'**accès à l'emploi**, afin d'**attirer de nouveaux talents** indispensables à sa vitalité.

Décryptage des comportements d'achat en Europe – IPEA 2024

Le Colloque 2024 de l'IPEA – Institut de la Maison s'est tenu en format hybride le jeudi 13 juin 2024 à Paris. Ouvert à l'ensemble des entreprises du secteur, il a réuni 134 participants. À cette occasion ont été présentés les résultats d'une **vaste étude européenne menée en mai 2024 auprès de 15 000 consommateurs dans 10 pays**, visant à décrypter les **déclencheurs et critères d'achat de meubles**.

Les thématiques abordées incluaient les critères d'achat prioritaires (prix, qualité, style), la notoriété des enseignes par pays, les comportements d'achat en magasin et en ligne, le rôle croissant de l'occasion et du *made in*, l'usage des configurateurs, les différences entre marques fabricants et distributeurs, les canaux d'information privilégiés par les consommateurs, ainsi que l'intégration de la RSE dans les décisions d'achat. Les replays des deux parties du colloque sont disponibles en ligne, accompagnés du support de présentation en PDF.



Les études prospectives et économiques, ou encore les baromètres, décryptent les usages, les tendances de marché et le comportement des consommateurs, offrant une **connaissance affinée du secteur**.

En parallèle, de nouvelles manières de travailler ensemble sont impulsées : avec l'action « La Collab », une méthode innovante de co-conception a valorisé le savoir-faire français ; le Speed Dating facilite chaque année les rencontres entre fabricants et designers pour stimuler la création ; enfin, la nouvelle plateforme RESOBOIS encourage les échanges entre entreprises de fourniture et entreprises de mise en œuvre dans la filière bois.

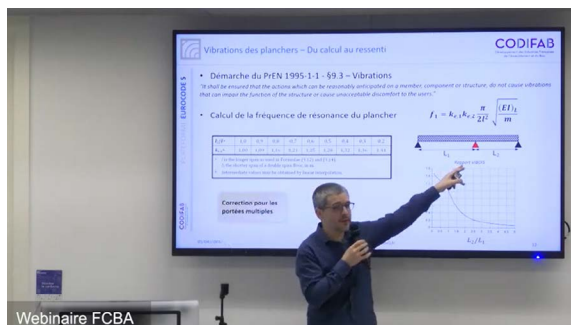
L'ensemble de ces initiatives outille les professionnels pour innover, diversifier leur offre et consolider leur position face aux évolutions, contribuant à la résilience de la filière.



DÉVELOPPER LA SOUVERAINETÉ ET LA RÉSILIENCE

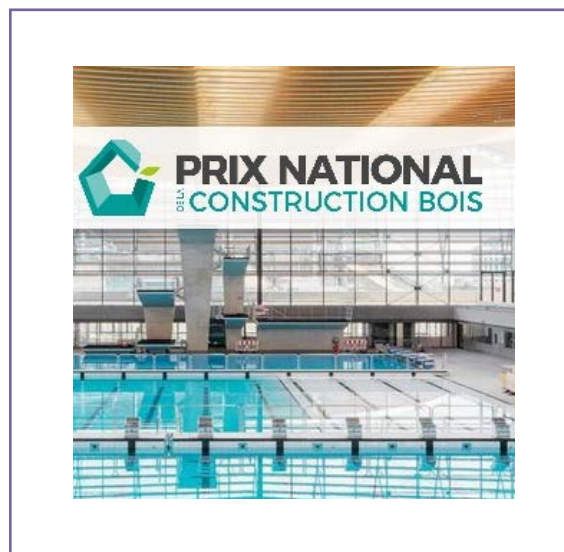


Le troisième axe vise à renforcer la souveraineté industrielle et la résilience des entreprises face aux chocs économiques et géopolitiques. Il couvre la normalisation, la promotion de l'offre française en France et à l'international, ainsi que l'accès au financement, notamment par le biais du fonds Bois Éco-Matériaux ou de l'accompagnement à la transmission d'entreprises. L'objectif est de consolider la chaîne de valeur, de soutenir l'innovation, et de garantir l'autonomie stratégique de la filière.



La participation active aux **travaux de normalisation** aux niveaux national et européen constitue un levier essentiel de souveraineté industrielle. Le CODIFAB finance l'expertise nécessaire, notamment via le FCBA et la participation aux commissions techniques de l'Ameublement français. Ces travaux permettent aux industriels de s'appuyer sur des textes de référence pour concevoir, produire et caractériser leurs produits, tout en leur offrant l'opportunité d'influencer l'élaboration des normes afin de **défendre les intérêts et le savoir-faire français**. Des outils comme la Plateforme Eurocode 5 facilitent l'**appropriation et l'utilisation des normes** de calcul pour les structures bois. Le suivi réglementaire et la diffusion de synthèses à destination des organisations professionnelles et des entreprises viennent compléter ce dispositif, permettant à la filière de rester informée, réactive et proactive.

Renforcer la souveraineté passe également par une meilleure visibilité de l'offre française, en France comme à l'international.



Pour les actions collectives dédiées à la **visibilité et à la valorisation du savoir-faire français**, citons, côté bois, le Prix National de la Construction Bois qui met chaque année en lumière l'excellence architecturale. Citons aussi des outils comme Glulam.org, le site des Bâtiments Agricoles ou encore le Book Surélévation en bois des maisons qui promeuvent la construction bois.

L'offre française ameublement et design a également accru son rayonnement grâce à une présence ciblée sur les salons, comme EquipHotel ou Maison&Objet (MOM). Les expositions Le FRENCH DESIGN, telles que Nuancier Nomade ou La Fabrique des Icônes, ont célébré la création et le savoir-faire. L'accessibilité digitale de l'offre est améliorée par le French Design 3D Catalogue. Enfin, la promotion de l'artisanat, notamment via les labels AEF et ATF, souligne l'excellence locale. Ces **initiatives mutualisées** renforcent concrètement le positionnement et la résilience de la profession sur ses marchés nationaux et internationaux.

En 2024, les actions collectives en faveur de la **visibilité internationale de la filière** ont été renforcées, contribuant activement à sa souveraineté industrielle et à sa résilience.

Des partenariats du GEM, Groupement des Exportateurs de Meubles, avec Business France ont permis d'organiser des participations collectives à des salons majeurs comme Habitat Valencia ou encore Furniture China, facilitant l'accès à de nouveaux marchés et stimulant le développement des entreprises.

L'accueil de **délégations de prescripteurs étrangers** en France a renforcé les échanges B2B et permis de valoriser les atouts de la filière sur le territoire. Parallèlement, des études de marché ciblées –Arabie Saoudite, Benelux, Allemagne– et une **veille stratégique internationale** ont affiné la compréhension des opportunités à l'export.

Ces actions ont été complétées par des formations professionnelles (prospection digitale, négociation interculturelle), la **Journée de l'International** et des outils mutualisés tels que la **plateforme #Connectedbyfrenchdesign**. Ensemble, ces démarches structurées consolident le positionnement de la profession à l'international et renforcent sa capacité d'adaptation face aux enjeux mondiaux.



La résilience repose aussi sur un accompagnement opérationnel des entreprises dans leur développement et leur capacité d'adaptation. Les **outils d'intelligence économique**, comme la Veille Économique Mutualisée de la filière bois, copilotés avec la filière Bois, offrent aux industriels une meilleure connaissance de leurs marchés, indispensable pour anticiper les évolutions et ajuster leur stratégie. Ils servent aussi à appuyer les demandes auprès des pouvoirs publics.

Des études d'usage, comme celle sur les **impacts du changement climatique sur l'aménagement des logements** ou celle sur les **besoins des seniors**, « Bien vivre chez soi », sont menées pour mieux adapter l'offre. Un nouveau référentiel sectoriel sur le mobilier urbain a été créé avec l'Ameublement français et 14 entreprises du secteur. Notons également la présence de FCBA au salon Esprit Meuble pour présenter les **nouveautés de l'Innovathèque**.

L'**accès au financement** constitue un autre enjeu clé : le CODIFAB a noué des partenariats pour orienter les entreprises vers des solutions adaptées. Le programme Accélérateur Bois porté par Bpifrance, a permis pour la 5^e année consécutive d'accompagner des dirigeants à **repenser leur positionnement et leur business model** pour révéler le potentiel de leur entreprise. La **transmission d'entreprises** est également prise en compte, à travers l'identification des structures à reprendre. Le soutien à l'innovation, porté par le VIA, favorise les **collaborations entre designers et industriels**, ouvrant la voie à de nouvelles approches créatives et techniques. Enfin, l'accompagnement dans les réponses aux appels d'offres, ainsi que la **promotion de bonnes pratiques entre donneurs d'ordre et fournisseurs**, contribuent à améliorer les relations commerciales.

France Bois 2024 : Le bois sur le podium de la construction bas carbone

Soutenu par le CODIFAB et France Bois Forêt, le **projet France Bois 2024** s'est imposé comme une **action structurante du Comité Stratégique de Filière Bois**. Depuis 2018, il a fédéré l'ensemble des acteurs de la filière autour d'un objectif ambitieux : promouvoir l'usage du bois français dans les ouvrages des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Avec plus de 50 000 m³ de bois mobilisés, cette initiative a permis de démontrer concrètement les performances techniques, écologiques et sociétales du matériau bois. Véritable vitrine internationale, elle a renforcé la place du bois dans la construction et facilité l'évolution du cadre réglementaire, ouvrant la voie à des projets plus simples, rapides et compétitifs. France Bois 2024 laisse ainsi un héritage durable pour la filière, en contribuant activement à la décarbonation du secteur du bâtiment, en cohérence avec les objectifs de la RE2020 et de l'Accord de Paris sur le climat.



French Living in Motion : Déploiement à l'international

Portée par le CODIFAB, l'Ameublement français et Le FRENCH DESIGN, **French Living in Motion** incarne le **renouveau international de la filière ameublement**. Lancé à la Milan Design Week, il s'est décliné sur les salons INDEX Dubaï et Habitat Valencia. Il promeut l'art de vivre à la française autour de la créativité, du savoir-faire et de la RSE. Le label s'appuie sur un écosystème de communication : site web, réseaux sociaux et newsletters. En France, il structure des parcours dédiés à EquipHotel, Maison&Objet et Esprit Meuble. Ces actions valorisent les entreprises françaises via fléchage, contenu éditorial et relais presse. La stratégie est soutenue par une forte présence digitale (1,2M d'impressions sur Instagram). Elle remplace la signature #MyFurnitureIsFrench par une identité plus dynamique et engagée. French Living in Motion affirme ainsi une **vision durable et créative** du mobilier français, renforçant son rayonnement auprès des prescripteurs, acheteurs et médias, en France et à l'étranger.



LES SITES OUTILS

Le CODIFAB soutient la création et la mise à jour régulière de sites Internet. Ces outils sont destinés à vous informer et/ou à faire la promotion du bois et de l'ameublement auprès des internautes.

3D-CATALOGUE.LEFRENCHDESIGN.ORG

ACTINEO.FR

AMBITION-BOIS.FR / Objectif Construction

AMBITION-BOIS.FR / Objectif Réhabilitation

AMEUBLEMENT.COM

BIBLIO-BOIS.INFO

BOIS.COM

CATALOGUE-BOIS-CONSTRUCTION.FR

CNDB.ORG

CONNECTEDBYLEFRENCHDESIGN

DE-BOIS.FR

DE-BAIE.FR

FCBA.FR

FINANCEMENT CODEM/CODEB

FINANCERLINDUSTRIEDUBOIS.FR

FINANCERLAMEUBLEMENT.COM

FRANCEBOIS2024.COM

FRENCHLIVING-INMOTION.COM

GLULAM.ORG

LECONTREPLAQUE.COM

LEFRENCHDESIGN.ORG

NEWLIVINGWOOD.LEFRENCHDESIGN.ORG

METIERS-FORET-BOIS.ORG

PANORAMABOIS.FR

PLATEFORME-EUROCODE5.FR

PRIXNATIONAL-BOISCONSTRUCTION.ORG

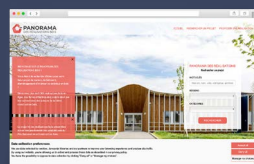
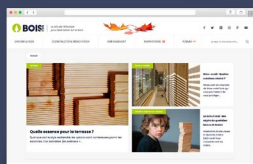
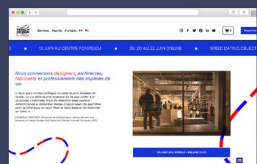
POUTRE-EN-I.COM

RESOBOIS.FR

SIMULATEUR.PREVENTIONBTP.FR

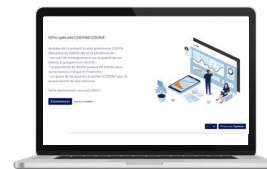
UTILEPARESSANCE.FR

VEM-FB.FR



FOCUS SUR

Solutions de financement



Deux outils sont mis à disposition des entreprises bois et ameublement : l'un cible la recherche de solutions de financement et l'autre la sécurisation de trésorerie et la gestion du risque client.



Catalogue-bois-construction.fr

La boîte à outils efficace et pratique d'aide à la conception des ouvrages à base de bois.

NEWSLETTERS - Abonnez-vous !

La Newsletter trimestrielle des Actions collectives du CODIFAB

Newsletter mensuelle du CNDB

Newsletter FCBA

Lettre d'information des Bois Lamellés

L'actualité de la Poutre en I

Lettre d'information des Bâtiments Agricoles en Bois

Newsletter Ameublement Contract

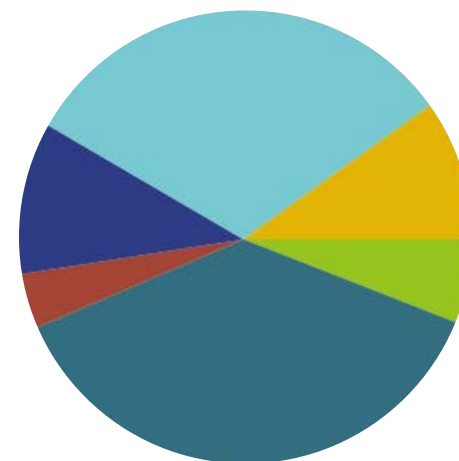
Revue de presse Ameublement - Accès réservé

BUDGET 2024

BILAN	2023	2024
ACTIF (Montants nets en euros)		
Immobilisations corporelles	3 745 198	3 352 805
Créances	2 058 672	1 957 132
Disponibilités et valeurs mobilières de placements	12 141 466	12 597 301
TOTAL GÉNÉRAL	17 945 335	17 907 238
PASSIF (Montants nets en euros)		
Capitaux Propres	10 927 269	11 519 470
Résultat de l'exercice	592 201	467 598
Dettes	6 425 865	5 920 171
TOTAL GÉNÉRAL	17 945 335	17 907 238

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS	2023	2024
ACTIF (Montants nets en euros)		
Produits	15 916 399	17 580 492
Charges d'exploitation	15 823 349	17 650 228
Résultat d'exploitation	93 050	-69 736
Produits Financiers	367 613	258 387
Charges Financières	115 000	135 000
Produits exceptionnels	499 469	566 340
Charges exceptionnelles	194 025	95 222
Impôts sur les bénéfices	58 906	57 172
Total des Produits	16 783 481	18 405 219
Total des Charges	16 191 280	17 937 622
Bénéfices / Pertes	592 201	467 598

VENTILATION DES FINANCEMENTS DU CODIFAB



Innovation
& design

11 %

Études statistiques
& économiques

7 %

Promotion
et communication

27 %

Actions techniques
& recherche

36 %

Développement
international

15 %

Formation

4 %

Les coûts de fonctionnement et collecte par rapport aux recettes (15,3 M€) atteignent 7,30 % en 2024 :

- coût de collecte de la taxe : 3,24 % des montants collectés ;
- coût du suivi et de la diffusion des actions collectives : 4,06 % des montants collectés.

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES À L'ORIGINE DU CODIFAB

Le CODIFAB a été créé à la demande des professionnels de l'ameublement et de la seconde transformation du bois.



**l'Ameublement
français**



L'Ameublement français est l'organisation professionnelle des acteurs de la fabrication d'ameublement et d'aménagement des espaces de vie, incluant les fabricants de panneaux. Accélérateur de son industrie, l'Ameublement français facilite la conquête de ses adhérents vers les marchés nationaux et internationaux, encourage l'innovation et les savoir-faire, et s'engage au profit d'une filière vertueuse et durable. Convaincu de la force du collectif, l'Ameublement français est un acteur engagé sur les scènes politiques, économiques, et sociales pour faire rayonner l'excellence industrielle et l'art de vivre à la française.

En savoir plus : www.ameublement.com

L'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries) représente la filière des portes et des fenêtres. Comptant près de 170 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, elle a pour vocation d'accompagner et de défendre les intérêts des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries, ainsi que les professions complémentaires à ces métiers. L'UFME s'attache à représenter les intérêts des professionnels de la menuiserie en encourageant la promotion de menuiseries françaises de qualité, en proposant une offre de formations étoffée et en s'impliquant dans le suivi actif des grandes thématiques techniques. Par son dynamisme et l'expertise de ses membres, l'UFME participe aux débats d'actualité autour du secteur de la construction et de la rénovation des logements.

En savoir plus : www.ufme.fr

L'UICB, Union des Industriels et Constructeurs Bois, représente les entreprises qui ont placé le bois au centre de l'acte de construire : industriels et fabricants du bois construction (charpente industrialisée, ossature, bois lamellé collé, CLT, LVL, poutre en I) et constructeurs d'ouvrages à base de bois.

En savoir plus : www.uicb.pro

L'UIPC, Union des Industries du Panneau Contreplaqué, représente les producteurs de panneaux contreplaqués et panneaux décoratifs, techniques et spéciaux, des PME-ETI aux savoir-faire patrimoniaux de 1^{re}, 2^e voire 3^e transformation, pour répondre à un large éventail d'utilisations.

En savoir plus : www.uipc-contreplaque.fr

L'UMB-FFB, Union des Métiers du Bois de la FFB, regroupe près de 9 000 entreprises en France de charpente, construction bois, menuiseries extérieures, menuiseries intérieures et agencement. Ces entreprises emploient plus de 90 000 salariés et représentent les 2/3 du chiffre d'affaires de la profession.

En savoir plus : www.umb.ffbbatiment.fr

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des petites entreprises du Bâtiment, défend les intérêts des TPE et PME du bâtiment. Reconnue comme partenaire social devant les pouvoirs publics, elle propose les mesures qu'elle juge nécessaires et adaptées aux entreprises du secteur.

En savoir plus : www.capeb.fr

L'UNAMA, Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement, a été créée en 1997. Elle représente et défend les 21 500 entreprises artisanales de l'ameublement : ébénistes, tapissiers, selliers, matelassiers, doreurs, encadreur et sculpteurs.

En savoir plus : www.unama.org



Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois

120 AVENUE LEDRU ROLLIN, 75011 PARIS

01 44 68 18 08

INFORMATION@CODIFAB.FR

Le CODIFAB, Comité professionnel de Développement économique des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la taxe affectée, des actions d'intérêt général décidées par les organisations professionnelles représentatives et à l'origine du CODIFAB.

Ces actions collectives ont pour objectif d'accompagner l'évolution des entreprises de fabrication par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

DÉCOUVRIR LA PLAQUETTE DU CODIFAB

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DES ACTIONS COLLECTIVES :



www.codifab.fr



PAGE LINKEDIN
Suivez-nous !



NEWSLETTER
Inscrivez-vous !



YOUTUBE
À voir et à revoir !